

# Sommaire

Éditorial	2
Qui sommes-nous ?	4
TERACT devient Société à mission	5
Historique	6
Notre Comité de mission	7
Premiers travaux du Comité de mission	10
La parole aux membres du Comité	- 11
Nos objectifs statutaires	13
Zoom sur quelques réalisations	14
Perspectives	16

# **TERACT**

# Rapport du Comité de mission 2023/2024

Ce rapport constitue le rapport annuel du Comité de mission présenté à l'assemblé générale des actionnaires de TERACT du 16 décembre 2024. Il est établi conformément à l'article L210-10 3° du Code de commerce, modifié par la Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises, dite «Loi PACTE».

Il est le fruit d'un travail collaboratif des équipes de la Direction RSE, de la Direction de la communication, de la Direction juridique, de la Direction générale et des membres du Comité de mission.

## Éditorial



Thierry BLANDINIÈRES Président du Conseil d'administration

« Dans la droite ligne du Groupe InVivo qui est Société à Mission depuis octobre 2020, c'est avec une grande fierté que le 19 octobre 2023, nos actionnaires ont validé le statut de Société à Mission que nous leur soumettions pour TERACT. Ils ont ainsi consacré notre projet fondateur : participer activement à l'évolution de nos deux métiers, la jardinerie/animalerie et la distribution alimentaire. Ensemble, nous déployons un modèle de distribution plus respectueux des personnes, de la nature et des ressources. L'adoption de ce statut est un signal fort : il donne à TERACT les moyens de déployer concrètement sa raison d'être, « Agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature».

Pour TERACT, pour ses collaborateurs et pour l'ensemble de ses parties prenantes, le statut de Société à mission implique l'engagement de construire, diffuser et rendre accessible au plus grand nombre, dans tous les territoires, une offre de produits et services responsables, ainsi qu'un lien puissant et durable avec la nature.

Ce premier rapport présente le cadre et la trajectoire que nous nous sommes fixés pour réaliser la mission de TERACT. Il donne la parole aux membres de notre Comité de mission nouvellement constitué. Leur vigilance et leur expertise nous seront précieuses pour relever les défis sociétaux et environnementaux qui se présentent à nous. C'est une occasion unique d'enrichir nos actions futures, dans le respect de nos valeurs : responsable, simple, authentique et audacieux.»



**Moez-Alexandre ZOUARI** Directeur général

« Dans un monde où les défis environnementaux et sociétaux sont plus pressants que jamais, il est de notre responsabilité de garder l'humain et la planète au cœur de nos activités.

Il est primordial d'ancrer durablement nos engagements RSE et nos ambitions écologiques dans notre modèle d'affaires. Nos choix doivent être éclairés par les enjeux sociétaux, en particulier ceux liés au climat, pour construire un avenir où croissance économique et respect de la planète vont de pair.

Notre projet de Société à mission est avant tout un projet humain. L'engagement de nos collaborateurs est un atout pour la concrétisation de nos actions et pour créer un impact visible, réel et positif sur le monde qui nous entoure.

Je tiens à rappeler l'importance du rôle du Comité de mission. Nous comptons tous sur lui pour veiller à ce que nous restions fidèles à notre cap. Il est là pour nous éclairer, guider nos réflexions, challenger nos actions, et nous pousser à toujours faire mieux.»



Florence FOUCHER Directrice RSE de TERACT et Présidente du Comité de mission

«Promouvoir et faire vivre les engagements RSE de TERACT, c'est ma mission au quotidien. Avec l'ensemble des collaborateurs, nous sommes fiers de témoigner de nos efforts pour contribuer à créer une entreprise plus durable, fidèle à nos convictions. Cet engagement apporte une nouvelle dimension à mon rôle dans le Groupe. Au sein du Comité de mission, que j'ai le privilège de présider, j'aurai à cœur de veiller à ce que les objectifs de la mission soient à la fois stratégiques et ambitieux, et que les indicateurs nous permettent de suivre les avancées de TERACT avec précision, sur les trois axes de notre feuille de route statutaire:

- construire une offre de produits et services sains et responsables et y donner accès;
- conduire les activités selon les pratiques respectueuses du bien être des Hommes et de l'environnement;
- mobiliser les collaborateurs et les parties prenantes sur les territoires pour atteindre . l'ambition sociétale du Groupe et répondre aux nouvelles attentes de consommation.

Ce travail passionnant nous permettra, j'en suis convaincue, de nous dépasser collectivement. Car ce cadre juridique donne à TERACT une trajectoire hors des sentiers battus, et de puissants leviers d'innovation et de créativité.»

### Qui sommes-nous?

# Un Groupe uni autour d'une raison d'être : « Agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature »

TERACT est un réseau novateur d'enseignes et de marques engagées. Il organise ses activités autour de deux métiers stratégiques : la jardinerie/animalerie et l'alimentaire ().



Le Groupe réunit neuf enseignes, totalisant 1 682 points de vente très majoritairement en France, assurant un maillage unique du territoire.

**Jardiland** 



Bĭo&Co







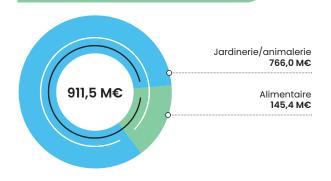








Répartition du chiffre d'affaires annuel consolidé par secteur opérationnel



TERACT réalise un chiffre d'affaires consolidé de 911,5 millions d'euros au 30 juin 2024.

#### Nos résultats 2023/2024



12,2%

de managers de magasins issus de la promotion interne

**52%** 

d'offre à impact positif(2)

28

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt(3)

23%

de magasins labelisés bien-être animal

85%

des végétaux à marque propre d'origine France

44%

des végétaux issus d'engagements filière

59%

Taux de tri des déchets

- 32%

d'émissions carbone (scopes 1 et 2) par rapport à 2019

Toutes les données sont au 30 juin 2024.

Une offre à impact positif est une offre écoconçue répondant à l'ensemble des cinq critères du référentiel interne de notation RSE TERACT : origine de fabrication, conditions de production, qualité/composition, emballage, impact de l'usage. Nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées.

### TERACT devient Société à mission

Dès sa création en 2022, TERACT a affiché une vision claire et ambitieuse : adopter le statut de Société à mission. Ce projet fondateur repose à la fois sur nos valeurs et sur une conviction forte : il est possible de conjuguer performance économique et responsabilité sociétale pour contribuer positivement au monde qui nous entoure. Cette ambition n'est pas nouvelle. Elle trouve ses racines dans l'histoire de nos enseignes et dans notre ancrage coopératif, porteur de valeurs qui guident nos actions.

L'objectif de ce changement de statut est double : d'une part, renforcer nos actions, d'ores et déjà structurées autour des trois axes de notre démarche RSE; d'autre part, fédérer nos équipes autour d'une vision commune et inspirante.

La loi PACTE nous offre le cadre légal pour formaliser nos ambitions. En intégrant notre mission dans nos statuts, nous nous engageons à un suivi annuel rigoureux de nos actions et à rendre compte publiquement de nos avancées. Cette transparence est essentielle pour renforcer la confiance de nos parties prenantes et garantir la crédibilité de notre démarche. Chaque année, nous publierons un rapport détaillé, mettant en lumière les actions entreprises, les résultats obtenus, et les axes d'amélioration identifiés.

En outre, le statut de Société à mission nous permet d'exprimer un rôle plus large, porté par notre raison d'être. Nous souhaitons ainsi assumer pleinement notre responsabilité sociétale en contribuant activement aux enjeux cruciaux du développement durable. Nous avons la conviction que la distribution est un rouage essentiel de l'évolution de nos sociétés. En valorisant les productions responsables et éthiques, en innovant, en veillant à nos propres impacts sociaux et environnementaux, nous contribuons à l'adoption de pratiques vertueuses dans l'ensemble de nos chaînes de valeurs, du producteur au consommateur.

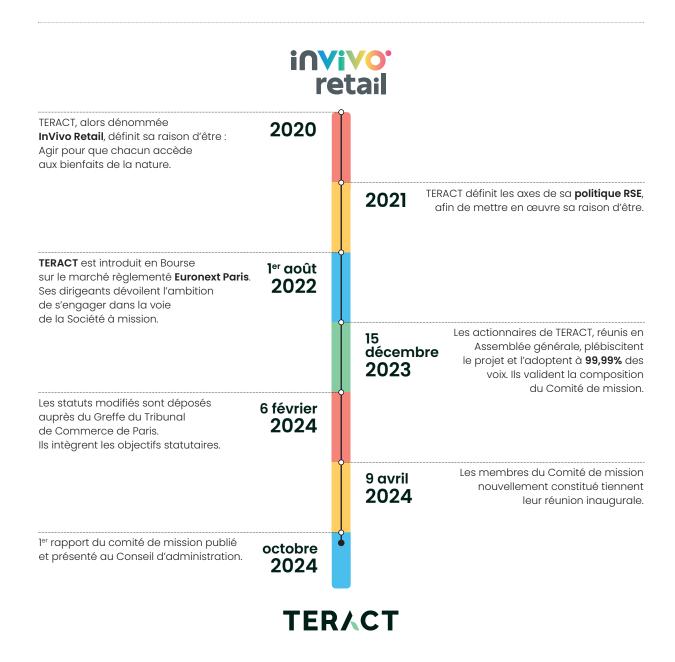
Fédérer les équipes autour de cette mission est un enjeu central. En impliquant chaque collaborateur dans cette démarche, nous créons un environnement de travail motivant et porteur de sens. Chacun, à son niveau, contribue à la réalisation de notre mission collective, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et l'engagement individuel.

En somme, devenir une Société à mission est pour nous une manière de réaffirmer notre identité et de la rendre toujours plus porteuse de sens, dans une dynamique vertueuse.

Ce rapport de mission témoigne de notre détermination à inscrire cette vision dans la durée, en rendant compte de nos actions et en fixant de nouveaux objectifs pour l'avenir. Ensemble, nous continuons à innover et à agir pour un monde meilleur, fidèle à notre raison d'être et à nos valeurs fondatrices.



## Historique



### Notre Comité de mission

# Le 15 décembre 2023, TERACT a officialisé la composition de son Comité de mission

Ses membres sont nommés pour un premier mandat de deux ans.

Ce comité se compose de (1):



#### 3 collaborateurs de TERACT

représentants des activités Jardinerie/ animalerie et Alimentaire, ainsi que des fonctions transverses qui déploient la feuille de route RSE au quotidien.



#### 4 experts indépendants

très impliqués dans le développement durable et la RSE.

#### Le rôle du Comité de mission

Le Comité de mission est chargé de suivre l'exécution des objectifs statutaires de la mission de TERACT. Il s'engage ainsi à :

- évaluer l'efficacité des actions et des moyens mis en œuvre par TERACT dans le cadre de la feuille de route définie par la mission;
- examiner la pertinence des actions et les résultats, via les indicateurs de performance de cette feuille de route;
- conseiller de nouvelles orientations et engager de nouvelles pistes de réflexion;
- présenter un rapport annuel de mission, joint au Rapport de gestion, soumis à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à la loi PACTE, le Comité peut procéder à toutes vérifications qu'il juge opportune et obtenir tous documents nécessaires à l'exécution de ses fonctions.

Afin d'exercer pleinement son rôle d'éclaireur, le Comité de mission rédige des comptes-rendus de réunion mis à l'ordre du jour des Comités RSE et des réunions du Conseil d'administration de TERACT. Ses membres peuvent être amenés à formuler des suggestions ou commentaires sur les actions ou les indicateurs de performance.

<sup>(1)</sup> Deux collaborateurs, Florence Foucher et Patrice Buchard sont membres permanents. Mathilde Pluquet est invitée permanente. Les deux métiers de TERACT sont ainsi représentés dans le Comité. Le siège de la FNE est représenté par Caroline Donge et Lisa Einhorn.

### Notre Comité de mission

#### Les membres du Comité



#### **Patrice BUCHARD**

Aujourd'hui Directeur de l'offre des Boulangerie Louise, Patrice est un expert de la filière boulangerie-viennoiserie-pâtisserie (BVP), dans laquelle il évolue depuis 1992. Après avoir exercé en tant qu'artisan, il a rejoint le monde de l'industrie de la BVP surgelée, puis de la grande distribution en 1998, au sein du groupe Casino puis de la coopérative U enseignes. Il y a notamment dirigé la mise en place d'une équipe et d'une organisation internationales, en tant que directeur de la filière BVP. La passion de la vente, la culture de la satisfaction client et du résultat animent Patrice au quotidien. Il accorde une grande importance à la gestion des équipes, convaincu que la performance repose sur la confiance et le collectif.



**Cédric CARPÈNE** 

Après des études d'agriculture, Cédric reprend la ferme familiale. Il est aujourd'hui céréaliculteur sur 200 hectares dans le Gers. Il gère aussi deux productions animales: les bovins et les œufs biologiques. Cédric est Président de la coopérative du Gers Val De Gascogne depuis 2016 et Président de trois sociétés de négoce, OGR, Lamothe et @xion. Il est Président du pôle meunerie Gers Farine. Il occupe également les mandats d'administrateur de TERACT et de l'Union InVivo, et il est membre du Conseil de surveillance d'InVivo Group.



#### **Caroline DONGE**

De longue date, Caroline est très investie dans la préservation des écosystèmes marins et des récifs coralliens. Conservatrice d'un aquarium public francilien, elle œuvre aussi depuis 2010 au sein de l'association ACROPORIS, dédiée à la préservation des récifs coralliens, qu'elle préside aujourd'hui.

Elle participe activement aux initiatives de France Nature Environnement, dont elle est élue membre du Conseil d'administration en 2023, puis vice-présidente en 2024. Elle est référente FNE au sein du comité national de l'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens) et également élue au CA de la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN).



Lisa EINHORN

Professionnelle du secteur associatif depuis une vingtaine d'années, Lisa pilote actuellement, au sein de France Nature Environnement, les différents projets nationaux de la fédération, lesquels ont notamment vocation à favoriser la sensibilisation et l'éducation à la protection de la nature et de l'environnement.

Parmi ces différents projets figure l'opération Hérisson, menée depuis 2022 en partenariat avec TERACT, dans le cadre de leur engagement commun en faveur de la biodiversité. Celui-ci se traduit par la promotion du recensement du hérisson d'Europe, espèce hautement symbolique de la santé des milieux naturels, ainsi que par l'organisation conjointe de la Fête du hérisson.



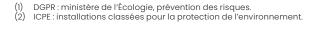
#### Florence FOUCHER

Florence est Directrice RSE de TERACT depuis 2024. Elle a rejoint TERACT en 2018 en tant que responsable QHSE. Auparavant, elle a exercé diverses fonctions dans le groupe InVivo, dans la Qualité, puis la Santé & sécurité, Environnement et RSE. Elle a accompagné les métiers dans des démarches de certification, suivi les audits, accompagné les activités de distribution alimentaire au sein de Gamm vert puis d'InVivo Retail sur les sujets qualité/hygiène, et a structuré la démarche RSE du Groupe. Florence est ancienne élève de l'IUEM (Institut universitaire européen de la mer), dont elle est diplômée en biologie des populations et des écosystèmes, dans la spécialité environnement marin.



#### **Pierre GAUDIN**

Pierre est secrétaire général d'IPSOS, groupe qu'il a rejoint en 2019. Il y supervise notamment la Direction ESG. Il a débuté sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances, à l'Inspection générale des Finances puis à la Direction générale du Trésor. Il y a travaillé à l'évaluation des politiques publiques et traité des dossiers économiques internationaux, incluant le FMI et le G20. Il a été chef du pôle Commerce extérieur et attractivité, puis chef du Bureau de l'aide au développement. Pierre est également membre du comité de pilotage du Tent Partnership for Refugees France et du comité de rédaction de la revue Servir.





#### **Mathilde PLUQUET**

Aujourd'hui Directrice qualité des Jardineries/animaleries, Mathilde a rejoint les équipes de TERACT en 2020 en tant que responsable QHSE de la filiale Marque passion Production, puis responsable qualité des produits à marques propres. Auparavant, Mathilde a développé une expertise technique pointue en tant que responsable qualité de Délices de Guyane, puis dans la fonction publique où, en tant qu'ingénieure de l'industrie et des mines, elle a été chargée de mission à la DGPR®, puis inspectrice des ICPE®, spécialisée dans les déchets, les sites et les sols pollués. Mathilde est diplômée d'AgroParisTech.



### **Premiers travaux** du Comité de mission

#### Notre feuille de route

Au cours de l'exercice 2023/2024, le Comité, définitivement constitué en mars 2024, s'est réuni deux fois. Ces rencontres ont été l'occasion de mettre en place le fonctionnement du Comité et d'établir sa feuille de route.

Le Comité a en particulier examiné l'analyse de double matérialité en cours de réalisation par les équipes au printemps 2024. La liste des enjeux a été jugée complète et présentée de manière claire et précise. La présentation des IRO (impacts, risques et opportunités) a permis d'engager la discussion sur certains points à approfondir.

Concernant sa feuille de route, le Comité a déterminé les enjeux matériels de TERACT sur lesquels il souhaite centrer sa contribution, et notamment réfléchir à :

- la pertinence des plans d'action au regard des enjeux énoncés;
- le niveau d'ambition des cibles (qu'il souhaite significativement supérieur aux cadres règlementaires);
- la difficulté d'accéder aux indicateurs concernant les franchisés, dans l'optique de les accompagner dans leurs transitions environnementales et sociétales;
- les champs d'innovation, de progrès et de nouvelles orientations;
- l'engagement des collaborateurs dans le projet de Société à mission.

Les enjeux matériels prioritaires seront donc :

- l'adaptation de TERACT au changement climatique;
- l'utilisation raisonnée des ressources, dont l'eau, la gestion des déchets et coproduits;
- la contribution de TERACT et de ses parties prenantes à l'atténuation du changement climatique;
- les achats responsables, liés au développement d'une offre à impact positif, et au respect des droits humains dans les chaînes de valeur;
- la protection et la régénération de la biodiversité, des espèces et de la diversité des cultures :
- la préservation du bien-être animal;
- les conditions de travail et de rémunération des collaborateurs;
- et le soutien à la filière horticole/agricole.

La Présidente du Comité présente ces conclusions et l'avancée des travaux lors des réunions du Comité RSE. Le Conseil d'administration en prend connaissance par la voix de la Présidente du Comité RSE, Ewa Brandt, également membre du Conseil d'administration.



### La parole aux membres du Comité

#### **Patrice BUCHARD**

Directeur de l'offre de Boulangerie Louise

«Ce qui m'enthousiasme dans le projet de mission, c'est d'apporter mon expertise du secteur de la boulangerie et de me nourrir de l'expertise de chacun des membres du comité, pour atteindre les objectifs fixés par TERACT et notamment enrichir mon rôle au sein de Boulangerie Louise. Le cap est fixé : être acteur de l'amélioration de l'offre, en privilégiant l'origine France et les fournisseurs français, en réduisant ou supprimant des additifs de nos recettes, et en développant des filières durables. Tout ceci demandera un fort engagement collectif!»

#### Cédric CARPÈNE

Administrateur indépendant de TERACT et du Groupe InVivo

« C'est avec une grande satisfaction que je rejoins le Comité de mission. En tant qu'administrateur engagé depuis des années au sein du groupe InVivo, la maison-mère de TERACT, j'ai eu le privilège de constater les progrès accomplis. J'ai vu nos pratiques évoluer vers une prise en compte de plus en plus concrète de l'environnement. Participer à ce comité est une opportunité de contribuer encore davantage à cette dynamique positive, et de partager mon expérience du monde agricole pour continuer à faire avancer notre mission collective. »

#### **Caroline DONGE**

Vice-présidente de France Nature Environnement

«France Nature Environnement est une fédération d'associations qui s'engage auprès de la société civile sur toutes les thématiques présentant des enjeux pour le devenir de nos sociétés et des écosystèmes. Avec l'érosion de la biodiversité et les enjeux de santé pour le vivant, il est décisif de repenser nos usages et nos rapports à la nature. J'aurai à cœur, avec toutes les parties prenantes engagées dans la mission, d'accompagner TERACT dans la traduction concrète de ces enjeux au sein de ses enseignes, et de cultiver une dynamique vertueuse avec la clientèle. La valorisation des compétences humaines en interne ouvrira les champs des possibles en termes de conseil, de formation et d'orientation auprès des clients et collaborateurs. Des adaptations mais aussi des choix responsables et ambitieux devront être entrepris : notre société devra inextricablement changer de regard face à la nature. Le défi qui nous animera au sein de ce comité sera de permettre à tous les acteurs de prendre part à ces changements structurants. Proposer des initiatives inspirantes pour un futur plus vivable et plus sobre qui remet le vivant au centre des décisions stratégiques.»

« J'ai vu nos pratiques évoluer vers une prise en compte de plus en plus concrète de l'environnement. »

**Cédric CARPÈNE** 

### La parole aux membres du Comité

#### Lisa EINHORN

#### Directrice de la vie fédérale de France Nature Environnement

« Au sein de la fédération France Nature Environnement, la richesse des expertises nous permet d'œuvrer pour concilier activités humaines et équilibres naturels. Nous proposons des solutions pour l'adaptation aux changements climatiques, étroitement liés aux enjeux de biodiversité. La fédération insiste sur la mobilisation des citoyens et des acteurs publics et privés, comme TERACT. Avec les enseignes du Groupe, sur le terrain, nous sensibilisons le grand public aux enjeux environnementaux et encourageons l'adoption de pratiques respectueuses de la biodiversité. L'objectif global est de promouvoir une prise de conscience sociétale afin de remettre le vivant au centre des activités humaines : c'est exactement le sens de la mission de TERACT. Il sera très inspirant d'accompagner les projets du Groupe, qui a déjà une démarche très structurée.»

#### Florence FOUCHER

#### Directrice RSE de TERACT

« Je suis ravie de rejoindre le comité de mission et d'en assurer la présidence, après avoir consacré des années à définir et affiner la stratégie RSE de TERACT. C'est une très grande satisfaction de voir ces efforts porter leurs fruits, et de pouvoir continuer ce chemin avec des moyens renforcés et le soutien renouvelé de la Direction. Ensemble, nous allons pouvoir amplifier notre impact positif et continuer à intégrer les principes de durabilité au cœur de nos métiers.»

#### **Pierre GAUDIN**

#### Secrétaire général d'IPSOS

«Nous ne sommes pas là pour doublonner les organes de gouvernance de la société, qui travaillent déjà à sa feuille de route RSE. Le rôle de notre comité est de permettre à TERACT d'aller « plus loin », d'innover plus que ses concurrents, en repensant ses pratiques, ses offres, ses opérations, dans le sens d'un avenir durable pour tous. Notre mission est aussi celle d'un garant de la qualité de la démarche de TERACT – grâce à la présence d'ONG et de professionnels indépendants au sein du comité. À l'heure de l'hyper-communication et du greenwashing, c'est extrêmement important.»

#### **Mathilde PLUQUET** Directrice qualité des Jardineries/ animaleries TERACT

«En rejoignant le Comité de mission, j'aborde des enjeux plus larges que ceux de mon quotidien. Je suis particulièrement motivée par la richesse de nos échanges, le partage d'éclairages nouveaux sur les thématiques abordées. Ils me permettent de contribuer à des décisions et actions concrètes, que je peux mettre en pratique dans mon métier. Par exemple, à la Direction qualité, je suis proche des acheteurs, je partage donc les réflexions sur les achats responsables. Le sujet du bien-être animal est également une thématique prioritaire au sein de l'équipe qualité, ainsi que celle de l'offre à impact positif, où nous sommes en première ligne pour accompagner les équipes. Le Comité de mission a un vrai rôle à jouer dans le choix et le pilotage des actions à mettre en place pour répondre à nos ambitions, c'est particulièrement gratifiant de faire partie de cette aventure!»

«Ensemble, nous allons pouvoir amplifier notre impact positif et continuer à intégrer les principes de durabilité au cœur de nos métiers.»

Florence FOUCHER

## Nos objectifs statutaires

L'adoption du Statut de société à mission donne à TERACT les moyens de déployer avec plus d'ambition les **trois** axes de sa stratégie RSE et les huit engagements et objectifs à réaliser d'ici à 2030 qui en découlent.

#### La raison d'être de TERACT structure les trois axes de sa démarche RSE



Construire une offre de produits et services sains et responsables et y donner accès

Innover et éco-concevoir les produits et services

Développer une offre alimentaire durable permettant l'accès à une alimentation saine, variée et équilibrée

Garantir la traçabilité et la transparence des informations vis-à-vis des consommateurs

Promouvoir les offres de produits et services responsables et les rendre accessibles au plus grand nombre et au meilleur rapport valeur/prix



Conduire les activités selon les pratiques respectueuses du bien être des Hommes et de l'environnement

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique

Adapter les activités au dérèglement climatique

Préserver les ressources naturelles et la biodiversité et lutter contre toute forme de gaspillage dans l'ensemble des opérations



Mobiliser les collaborateurs et les parties prenantes sur les territoires pour atteindre l'ambition sociétale du Groupe et répondre aux nouvelles attentes de consommation

Développer les compétences des collaborateurs et mobiliser les partenaires pour les rendre acteurs du déploiement de la stratégie RSE

Agir avec éthique et responsabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur en favorisant la santé et la sécurité des personnes ainsi que la diversité et l'égalité professionnelle

Sensibiliser les clients aux enjeux sociétaux et environnementaux, les accompagner et les responsabiliser dans leur lien avec la nature et le vivant

Construire avec les fournisseurs des filières durables pour contribuer au soutien et à la vitalité des territoires, préserver leur richesse et perpétuer les savoir-faire

#### L'ambition du Groupe se traduit dans huit engagements et objectifs

#### D'ici à 2025

D'ici à 2030



des managers issus de la promotion interne



50% d'accidents du travail en moins par rapport à 2020



90% du végétal à marque propre exclusive de production française

(hors serre chaude) et 50% de végétaux issus d'engagements filière



80% des marques propres exclusives à impact positif

produits & emballages



10% d'économie en eau

par rapport à 2022-2023



100% des magasins labellisés

bien-être



/0 %
des déchets
triés
et valorisés



46% d'émissions GES

en moins par rapport à 201 (Scopes 1 et 2

**TERACT** 

L'ensemble de ces objectifs vise à générer un impact global positif, bénéfique aussi bien pour les collaborateurs et les parties prenantes de TERACT, que pour l'environnement. La feuille de route met en particulier l'accent sur trois priorités, issues de son analyse de matérialité: l'humain, la gestion des ressources et le changement climatique. Ces cibles seront revues sur l'exercice 2024/2025 à l'aune de l'élargissement du périmètre à Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière, ainsi que des éléments issus de l'analyse de double matérialité.

## Zoom sur quelques réalisations

# Développer une offre à impact positif

# Prévenir les risques d'accidents



Une batterie unique pour toute une gamme d'outils.

TERACT a engagé une démarche d'éco-conception de ses produits à marque propre exclusive afin de limiter leur impact environnemental.

Ainsi, la même batterie peut servir pour 14 références d'outils de la gamme ECLOZ (têtes élagueuses, tondeuses, taille haies, tronçonneuses, souffleurs, aspirateurs...). De plus, pour inciter les clients à réparer leurs outils, les pièces détachées et le service de réparation sont disponibles auprès du service SAV.



Une zone de stockage agencée pour minimiser les risques d'accidents et réduire les troubles musculo-squelettiques.

Environ 40 % des accidents du travail survenaient dans les réserves des magasins. Face à ce constat, TERACT a engagé un projet qui consiste à accompagner les points de vente dans le tri, le rangement, l'agencement et le nettoyage de leurs réserves afin de limiter les situations à risque, tout en améliorant le confort de travail des collaborateurs.

Fin juin 2024, 50 % des réserves ont fait l'objet d'un réaménagement. Elles intègrent des zones obligatoires qui garantissent la facilité de circulation, une meilleure gestion des stocks et l'ergonomie de ces espaces de travail. Les salariés sont formés à trier et ranger les réserves selon ces nouvelles règles.

références d'outils de la gamme ECLOZ partagent la même batterie

des plans des réserves ont fait l'objet d'un réaménagement à fin juin 2024

# Améliorer la gestion des déchets

#### Améliorer l'empreinte sociétale et environnementale



Compacteur nouvellement installé sur le magasin Jardiland de Jouy aux Arches.

La question du tri des déchets réunit les enjeux règlementaires, environnementaux et financiers. Le plan d'optimisation des déchets de TERACT est en phase de déploiement avancée. Il nécessite une adaptation et des solutions individuelles, au cas par cas, selon les caractéristiques de chaque magasin.

En particulier, la mise en place de broyeurs/compacteurs à carton et plastique permet de gagner de la place et de réaliser des économies, en supprimant des bennes à déchets. Le compactage des cartons et plastiques réduit aussi considérablement le nombre de ramassages nécessaires (de 3 à 5 fois selon le tonnage produit par les sites). Très vertueux, il limite significativement les émissions de gaz à effet de serre dues à leur traitement.



75% du chiffre d'affaires de Boulangerie Louise est qualifié « d'offre à impact positif ».

Boulangerie Louise a défini son propre référentiel de notation RSE des produits pour qualifier son offre à impact positif. Il porte notamment sur :

- la performance nutritionnelle (moins de sel, moins de sucre...);
- la qualité des recettes (le nombre d'additifs des muffins a été divisé par trois, les éclairs au chocolat ne comptent plus que deux additifs au lieu de huit);
- le sourcing des produits en privilégiant la recherche de matières premières et de produits plus vertueux pour l'environnement et qui prennent en compte le respect du bien-être animal. Ainsi, 100 % des œufs durs et des coules d'œufs sont d'origine française et proviennent de poules élevées au sol.

3 à 5

fois de ramassage de déchets en moins grâce au compactage 3

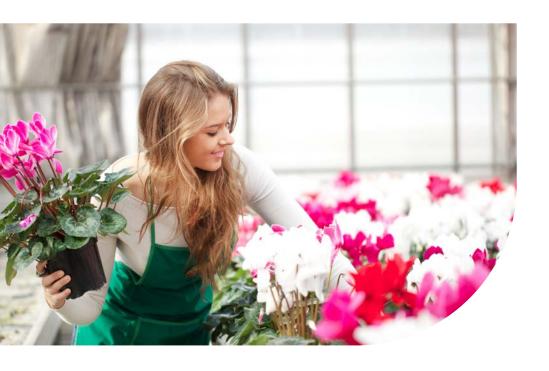
fois moins d'additifs dans les nouvelles recettes de muffins Boulangerie Louise

## **Perspectives**

Le succès de notre démarche reposera sur la mise en œuvre opérationnelle de nos engagements. C'est pourquoi nous serons particulièrement attentifs, avec l'aide de notre Comité de mission, à l'amélioration continue et à l'alignement de notre modèle avec notre mission. Pour cela, nous devrons continuer à progresser dans la fixation d'objectifs atteignables mais stimulants, reflétant notre engagement à améliorer chaque aspect de nos opérations.

L'analyse des ressources disponibles sera cruciale pour assurer que nous avons les moyens techniques et humains nécessaires pour réaliser nos ambitions. Ces dernières années, nous avons redoublé d'efforts pour calculer au plus juste notre empreinte carbone, pour définir les critères d'une offre à impact positif, ou encore pour étendre à l'ensemble de nos enseignes nos outils de pilotage des ressources humaines... Nous sommes conscients de notre dépendance à la biodiversité, et de la nécessité de mieux la connaître pour mieux aligner notre modèle : nous surveillons l'avancée des méthodologies d'analyse émergentes pour, quand nous le pourrons, affiner notre réflexion. Les expertises de notre Comité de mission seront précieuses pour nous accompagner dans toutes ces ambitions.

Enfin, en vue de l'audit de notre rapport de mission par un Organisme Tiers Indépendant (OTI) l'année prochaine, nous allons continuer à renforcer nos procédures internes, nos outils et la documentation rigoureuse de nos actions et résultats, afin de garantir la transparence et la conformité avec les meilleures pratiques des sociétés à mission.







Ce document a été imprimé par un imprimeur diplômé Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Création et réalisation : Agence Marc Praquin.



teract.com